

E-TICKET CESU VOTRE COMPTE PERSONNEL SUR INTERNET

Vous y accédez depuis le site **www.ticket-cesu.fr**
Vous ouvrez votre compte personnel avec l'identifiant et le mot de passe qui vous sont communiqués dans le courrier de bienvenue.

DE VOTRE COMPTE, VOUS POUVEZ :

- affilier/déclarer votre salarié au Centre de Remboursement du CESU (CRCESU),
- déclencher le paiement en ligne de votre intervenant avec vos Drôme Ticket CESU papier ou dématérialisés,
- conserver l'historique de vos paiements.



Si vous choisissez la version dématérialisée du Drôme Ticket CESU, votre compte personnel est chargé mensuellement du montant qui est déterminé par votre plan d'aide. Il s'apparente à une véritable gestion de compte en ligne.

- **PLUS SIMPLE,**
vous réglez votre intervenant sur internet en 3 clics.
- **PLUS PRÉCIS,**
vous réglez la prestation au centime près.
- **PLUS RAPIDE,**
votre intervenant dispose du règlement sous 24h sur son compte internet.
- **PLUS SÛR,**
vous évitez tout risque de perte de vos tickets.
- **PLUS ÉCOLOGIQUE,**
vous contribuez à réduire la consommation de papier.



LE DÉPARTEMENT



ALLÔ DRÔME SENIORS VOUS SIMPLIFIE LA VIE

Le Département de la Drôme propose un numéro de téléphone unique pour répondre aux besoins des personnes âgées et de leurs proches.

En appelant Allô Drôme Seniors, un seul interlocuteur vous renseigne sur Drôme Ticket CESU et facilite vos démarches.

Allô Drôme Seniors

N°Azur 0 810 01 26 26

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H À 18H30 SANS INTERRUPTION

Vous pouvez également adresser un mail à **dromeseniors@ladrome.fr**



LE DÉPARTEMENT



VOTRE DÉPARTEMENT FACILITE VOTRE VIE QUOTIDIENNE



DRÔME TICKET CESU,
UN MODE DE **PAIEMENT SÉCURISÉ**
POUR LES PERSONNES
BÉNÉFICIAIRES DE L'**ALLOCATION**
PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE



APA



ÉDITO

Avec Drôme Ticket CESU, le Département met à votre disposition un nouveau mode de paiement préfinancé et sécurisé. Il vous permet de rémunérer les services d'aide à domicile auxquels vous donne droit l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

Avec la mise en place de services adaptés, nous accompagnons et favorisons votre maintien à domicile. Le droit de vieillir sereinement et dignement dans la Drôme est une vraie priorité pour nous.

Didier GUILLAUME

Président du Conseil général
Sénateur de la Drôme

L'ACTION SOCIALE DE VOTRE DÉPARTEMENT

Le Département souhaite favoriser votre maintien à domicile et faciliter votre quotidien.

A ce titre, vous recevrez chaque mois l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) versée en Drôme Ticket CESU, Chèques emploi service universels entièrement financés par le Département.

QU'EST-CE QUE DRÔME TICKET CESU ?

Drôme Ticket CESU est un Chèque emploi service universel préfinancé par le Département, qui permet de payer les services à domicile :

- assistance à domicile des seniors,
- garde des personnes malades à l'exception des soins,
- accompagnement des personnes âgées dans leurs déplacements en dehors de leur domicile⁽¹⁾.

QUI POUVEZ-VOUS PAYER EN DRÔME TICKET CESU ?

Drôme Ticket CESU permet de payer **le salaire net de la personne qui travaille chez vous, que vous employez directement.**

Les charges sociales ne sont pas payables en Drôme Ticket CESU.

⁽¹⁾ Cette prestation doit être comprise dans un ensemble de services à domicile



COMMENT UTILISER VOS DRÔME TICKET CESU ?

– LE PLAN D'AIDE MENSUEL

Le Département vous attribue chaque mois votre plan d'aide APA en Drôme Ticket CESU.

Vous pouvez choisir votre aide Drôme Ticket CESU sous forme papier ou dématérialisée.

– LE RÈGLEMENT DE VOTRE SALARIÉ À DOMICILE

Vous réglez les heures d'intervention effectuées par votre intervenant avec vos Drôme Ticket CESU et le cas échéant, vous complétez sa rémunération par un chèque ou tout autre moyen de paiement.

– LA DÉCLARATION DE VOTRE SALARIÉ

Vous déclarez le salaire de votre intervenant au CNCESU (Urssaf). Suite à cette déclaration, votre salarié recevra une attestation d'emploi, qui équivaut à un bulletin de paie.

Les cotisations sociales correspondantes sont calculées et prélevées directement sur votre compte bancaire par le CNCESU⁽²⁾.

Si vous faites appel à un organisme mandataire, c'est lui qui déclare votre salarié à l'Urssaf.

⁽²⁾ Le Centre National du CESU vous communiquera par courrier les démarches à effectuer pour payer les cotisations sociales.